

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY	Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : sante-gilly@helha.be
HELHa Jolimont Rue Ferrer 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL	Tél : +32 (0) 64 23 37 59	Fax : +32 (0) 64 23 38 46	Mail : sante-jolimont@helha.be
HELHa Mouscron Rue du Couvent 82 B 7700 MOUSCRON	Tél : +32 (0) 69 89 05 10	Fax : +32 (0) 69 89 05 12	Mail : sante-tournai@helha.be
HELHa Tournai - Salines 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI	Tél : +32 (0) 69 89 05 10	Fax : +32 (0) 69 89 05 12	Mail : sante-tournai@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 210 Formuler des plans de soins - Focus projet de soins			
Ancien Code	PAIR2B10	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	C/J/T/W/J/W/T/C/J/T/W/J/W/T/ C/ ABI2100		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Gilly Anne-Sophie CLINQUART (clinquartas@helha.be) HELHa Jolimont Donovan HANNECART (hannecardt@helha.be) Sébastien JACMIN (jacminss@helha.be) HELHa Mouscron HELHa Tournai - Salines Billel LIAHOU (liahoub@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Les cours aborderont les principales pathologies psychiatriques et les soins infirmiers en Santé Mentale associés que l'infirmier responsable en soins généraux est susceptible de rencontrer dans un environnement hospitalier.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence OC4 **Concevoir des projets de soins infirmiers**

- OC4.1 Evaluer la situation de santé d'un client, de son entourage ou d'une collectivité
- OC4.3 Choisir les interventions adaptées à la situation, dans les plans de soins de référence et les protocoles

Compétence OC6 **Mettre en oeuvre le projet de soins**

- OC6.1 Organiser les interventions de soins infirmiers des domaines de promotion de la santé, d'éducation, de soins d'urgence, de soins curatifs, de soins chroniques et palliatifs
- OC6.2 Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin ou des programmes d'éducation pour la santé

Acquis d'apprentissage visés

Dans une situation emblématique en lien avec l'OCI du BIRSG bloc 2, l'étudiant.e est capable de :

- Faire des liens entre les données médicales et le traitement médicamenteux présents dans la situation de la personne soignée
- Argumenter les suspicions de complications médicales
- Explorer les hypothèses de diagnostic infirmier.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAIR2B10A Principes de soins infirmiers spécialisés et raisonnement cl 36 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAIR2B10A Principes de soins infirmiers spécialisés et raisonnement cl 20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Les modalités d'évaluation spécifiques sont reprises dans la ou les fiche(s) descriptive(s) de l'activité d'apprentissage correspondante(s) de l'implantation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Mouscron Rue du Couvent 82 B 7700 MOUSCRON
Tél : +32 (0) 69 89 05 10 Fax : +32 (0) 69 89 05 12
HELHa Tournai - Salines 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI
Tél : +32 (0) 69 89 05 10 Fax : +32 (0) 69 89 05 12

Mail : sante-tournai@helha.be
Mail : sante-tournai@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Principes de soins infirmiers spécialisés et raisonnement cl			
Ancien Code	21_PAIR2B10A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	TABI2101		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Billel LIAHOU (liahoub@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage fait partie de l'UE210 : Formuler des plans de soins : Focus Projet de soins

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette activité de l'unité d'enseignement 210 contribue au développement des compétences et acquis d'apprentissage suivants :

Compétence de fin de formation

Compétence 4 : Concevoir des projets de soins infirmiers

4.C4.1. Evaluer la situation de santé d'un client, de son entourage ou d'une collectivité

4.C4.3. Choisir les interventions adaptées à la situation dans les plans de soins de référence et les protocoles

Compétence 6 : Mettre en œuvre le projet de soins

4.C6.1. Organiser les interventions de soins infirmiers des domaines de promotion de la santé, d'éducation, de soins d'urgence, de soins curatifs, de soins chroniques et palliatifs

4.C6.2. Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin ou des programmes d'éducation pour la santé

Acquis d'apprentissage de l'UE 210

Dans une situation emblématique en lien avec l'OCI du bloc 2,

- Faire des liens entre les données médicales et le traitement médicamenteux présents dans la situation du client
- Argumenter les suspicions de complications médicales
- Explorer les hypothèses de diagnostic infirmier

Acquis d'apprentissage de l'activité

- Analyser le profil médical d'un patient

- A partir de situations cliniques, identifier les manifestations cliniques.
- Etablir le lien entre les manifestations cliniques et la pathologie.
- Justifier le traitement mis en place (médicaments et mesures hygiénico-diététiques).
- Pour les médicaments administrés, citer les principales indications, les précautions nécessaires et les effets secondaires à surveiller.

- Citer les complications médicales en lien avec la pathologie.
- Explorer les hypothèses de diagnostics infirmiers (DI) et/ou les suspicions de complications médicales identifiées suite à l'évaluation de la situation de santé d'un patient.
- Explorer des interventions infirmières en lien avec les hypothèses de DI et/ou les suspicions de complications médicales.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Pathologies psychiatriques et pharmacologie

- Notions générales et définitions : psychoses, névroses, états déficitaires, troubles de l'humeur, Burn-Out, assuétudes, troubles de la personnalité ;
- Confusion mentale ;
- Délires (psychose et autres causes) et neuroleptiques ;
- Toxicomanies : alcoolisme et drogues ;
- Troubles anxieux et benzodiazépines ;
- Troubles de l'humeur et antidépresseurs et thymo-régulateurs ;

- Soins infirmiers

- Spécificités et particularités des soins infirmiers en psychiatrie
- Evaluation de la situation clinique du patient (données et hypothèses de DI et/ou de suspicion de complications médicales)
- Interventions infirmières auprès d'un patient souffrant de schizophrénie,
d'un état dépressif,
d'un trouble bipolaire,
d'un trouble anxieux,
d'un trouble du comportement,
d'alcoolisme.

- Raisonnement clinique appliqué à la santé mentale

- Fondements du raisonnement clinique (avec rappel du Bloc 1)
- Démarche en soins
- Raisonnement clinique
- Classifications des diagnostics infirmiers - des résultats - des interventions
- Evaluation de la situation de santé
- Collecte de données de dépistage et collecte de données additionnelle

Au niveau intégration (6h)

A travers des situations cliniques les étudiants travaillent:

- Analyser le profil médical d'un patient

A partir de situations cliniques, identifier les manifestations cliniques.

Etablir le lien entre les manifestations cliniques et la pathologie.

Justifier le traitement mis en place (médicaments et mesures hygiéno-diététiques).

Pour les médicaments administrés, citer les principales indications, les précautions nécessaires et les effets secondaires à surveiller.

Citer les complications médicales en lien avec la pathologie.

- Explorer les hypothèses de diagnostics infirmiers (DI) et/ou les suspicions de complications médicales identifiées suite à l'évaluation de la situation de santé d'un patient.
- Explorer des interventions infirmières en lien avec les hypothèses de DI et/ou les suspicions de complications médicales.

L'enseignant se réserve le droit de modifier ou de compléter cette liste en fonction des besoins et des opportunités.

Démarches d'apprentissage

- Méthode expositive ;
- Méthode « cas cliniques » ;

- Méthode active (spécifique aux soins infirmiers et au raisonnement clinique): classe inversée pour aborder les assuétudes.

Partage en groupe avec un retour sur la réflexion en grand groupe.

Dispositifs d'aide à la réussite

Temps questions/réponses

Sources et références

Ouvrages de référence:

- Les classifications NNN

Supports:

- Notes de cours en ligne
- Syllabus

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Disponibles sur ConnectED

Ces documents, seuls, ne suffisant pas à la maîtrise du cours, une bonne prise de notes en classe est indispensable.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'UE est évaluée sur 50 points au total reportés sur 20 points.

Les 50 points sont répartis comme suit :

- Un examen écrit intégré de "Principes de soins infirmiers en santé mentale et raisonnement clinique" sur 30 points et
- Un examen écrit de "Pathologies psychiatriques et pharmacologie spécifique" sur 20 points

L'UE est évaluée en 1ère période d'évaluation.

Toute absence sans CM ou ML lors de l'examen ou d'une partie d'examen sera considérée comme non présent : "PP"

La note globale de l'UE résulte d'une moyenne pondérée sans application de seuils entre les différentes parties et est attribuée de façon collégiale par les enseignants responsables des activités d'apprentissage après délibération. En cas d'échec à la note globale, toutes les parties sont à représenter.

Les modalités sont d'application pour toutes les sessions.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).